

Arrêté n°2022-283 fixant le calendrier du concours normalien étudiant Programme gradué Frontiers in cognition au titre de l'année 2023

Le Directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 21 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment son article 26 ;

Vu l'arrêté n°2021-165 du 21 juillet 2021 relatif au concours normalien étudiant programme gradué Frontiers in cognition de l'École normale supérieure,

ARRÊTE

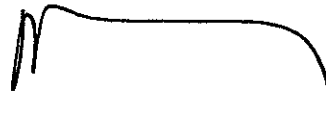
Article 1^{er} : Le calendrier du concours normalien étudiant Programme gradué Frontiers in cognition est le suivant :

- Candidature en ligne sur le portail de candidature : du 21 novembre 2022 au 27 janvier 2023
- Réunion du jury d'admissibilité : 10 février 2023
- Épreuves : du 13 février au 3 mars 2023
- Réunion du jury d'admission : 24 mars 2023

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL.

Fait, le **21 NOV. 2022**

Le Directeur



Frédéric WORMS